

# EN BREF

## Quoi ?

Un bus, aménagé en « bureau d'accueil », permet d'établir différents documents, du formulaire « Objets trouvés/perdus » au dépôt d'une plainte pénale.

## Comment ?

Les patrouilles pédestres et cyclistes du poste mobile permettent d'assurer la sécurité et de rassurer la population, que ce soit par la prévention et l'écoute, ainsi que par une plus grande visibilité.

## Où ?

Le bus se déplace dans l'entier du territoire sous la responsabilité de la Gendarmerie vaudoise.

## Quand ?

Tous les jours dans toutes les régions du canton et sur demande lors de manifestations particulières.

## Pourquoi ?

Renforcer la visibilité policière pour lutter contre le sentiment d'insécurité et offrir les services de base d'un poste de Gendarmerie. Entretien le lien avec la population et identifier les problèmes d'incivilités dans les communes visitées.



Poste Mobile



poste\_gendarmerie\_mobile@vd.ch

## Police cantonale vaudoise



police.vd.ch



Police cantonale vaudoise



Policevd



Police vaudoise

## LE POSTE MOBILE LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE



La proximité c'est un état d'esprit, une philosophie de travail au-delà de tous processus.





### Missions de la Gendarmerie territoriale

De manière générale, la Gendarmerie vaudoise surveille, prévient et intervient sur l'ensemble du territoire cantonal.

La Gendarmerie territoriale assure les tâches de proximité, d'investigations judiciaires et agit en matière de prévention de la criminalité, selon les spécificités locales de chacun des districts du canton.



Aménagé en «bureau d'accueil», le bus se déplace dans l'entier du territoire sous la responsabilité de la Gendarmerie vaudoise.

Accueil, écoute, patrouilles à pied ou à vélo, conseils de prévention routière ou criminelle, les tâches de l'équipage du poste mobile sont variées.



Il assure l'ensemble des prestations fournies par un poste de gendarmerie.

### Objectifs du poste mobile

- Entretenir les liens de proximité avec les citoyens
- Echanger avec les habitants des communes visitées afin d'en identifier les problèmes et incivilités
- Renforcer la visibilité policière par une présence marquée sur le terrain
- Permettre aux citoyens d'établir divers documents, allant du formulaire «objets trouvés/perdus» au dépôt d'une plainte pénale



## LA GENDARMERIE

